Ce qui vous attend en Janvier 2020

Mise en place d'un projet pédagogique périscolaire par école

La commune va mettre en place sur l'ensemble des écoles un projet pédagogique périscolaire qui servira à amener des précisions pour la prise en charge des enfants par les personnels municipaux sur l'ensemble des temps périscolaires, de l'arrivée le matin jusqu'au soir : garderie, cars, temps méridien et la cantine, Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à 15h30, aide aux devoirs et garderies du soir.

Dans ce document, les parents pourront trouver une partie commune à toutes les écoles où il sera indiqué : les intentions des élus, des éléments du comité de pilotage du PEDT, les résultats de l'enquête de satisfaction 2019, les bilans des formations croisées et les pistes d'action en vue d'améliorer la continuité éducative.

Puis une partie spécifique pour chaque école en fonction de ses caractéristiques : journée type, priorités, charte de l'animateur, expérimentations, projets…

Une page dédiée sur le site de la Ville

A partir de janvier 2020, chaque école aura une page dédiée sur le site de la ville.
Vous retrouverez entre autre : le projet pédagogique périscolaire, le Projet éducatif territorial, les dossier périscolaire (partie 1 et partie 2), les éditions du petit journal « péri's cool », la sécurité aux abords des écoles ainsi que les photos des activités et réalisations périscolaires.

Lien : *www.ussel19.fr/ussel-ma-ville/periscolaire*

INFO +

Projet
« mission bouquins »
Poursuite du projet dans toutes les écoles avec la médiathèque.

Intervenants
En 2020, poursuite des interventions de Mme Tronche.

Ville d'Ussel

Le Péri's cool

Journal d'information de vos activités périscolaires

N°7 : Décembre 2019

Nous vous Souhaitons
de Bonnes
Fêtes de fin d'Année